



RECAPITULATIF DES AVIS PRÉLIMINAIRES ET TEMPORAIRES - 2025

La sécurité nautique est l'affaire de tous. Pour la sécurité de chaque usager de la mer, les navigateurs sont invités à signaler au JRCC TAHITI leurs observations nautiques.

Tél: 00 689 40 54 16 16

INMARSAT C: 582 422 799 192

Email : contact@jrcc.pf – Site Internet : www.jrcc.pf

NOTA : Le récapitulatif hebdomadaire est consultable sur les sites suivant :

- Haut-Commissariat (www.polynesie-francaise.pref.gouv.fr),
- Direction des ressources marines (www.ressources-marines.gov.pf)
- JRCC Tahiti (<http://www.jrcc.pf>)

2012

12 15-T-06. POLYNÉSIE FRANÇAISE. Archipel des Australes. Île de Raivavae. — Balisage. (MRCC Papeete, Avinav 12-15 du 06/03/12)

La tourelle blanche située sur le rocher Ahau en 23 51,04 S — 147 40,54 W (WGS 84), a disparu.

Voir carte 6207

2014

14 05-T-10. POLYNÉSIE FRANÇAISE. Archipel des Australes. Île de Raivavae. — Balisage. (MRCC Papeete, Avurnav local 14-1017 du 18/01/14)

Référence : Avis 12 15-T-05. Remplacé.

La balise blanche postérieure de l'alignement à 261,4°, située sur le motu Tuitui et localisée à la position 23 51,52 S — 147 41,93 W (WGS 84), est masquée par la végétation.

Voir carte 6207

14 06-T-03. POLYNÉSIE FRANÇAISE. Archipel de la Société. Îles Sous Le Vent. Île de Huahine. — Obstruction. (MRCC Papeete, Avinav 14-08 du 27/01/14)

Dans l'île de Huahine, en baie de Maroe, une ancre a été perdue et localisée à la position 16 45,51 S — 151 00,07 W (WGS 84).

Les navigateurs sont invités à ne pas mouiller autour de cette position.

Voir carte 6434

14 42-T-04. POLYNÉSIE FRANÇAISE. Archipel des Tuamotu. Atoll de Fakarava. — Obstructions. (SHOM, GOP, message 01 NP 0210-BHPF)

Dans l'atoll de Fakarava, à l'ouest de Tatapiri, des lignes d'anciennes fermes perlières avec des bouées entre deux eaux sont signalées aux positions suivantes (WGS 84) :

16 03,23 S - 145 37,95 W ;

16 03,31 S - 145 37,82 W.

Les navigateurs sont invités à la plus grande prudence lors de la navigation de jour et de nuit.

Voir carte 7372

2016

16 07-T-02. POLYNÉSIE FRANÇAISE. Île de Bora Bora. — Balisage. (MRCC Papeete, Avinav 13-33 du 23/07/13)

Référence : Avis 13 31-T-03. Remplacé.

Dans l'île de Bora Bora, la balise latérale tribord passive située au NE du motu Tapu et localisée en 16 29,985 S — 151 46,17 W (WGS 84) est détruite.

Voir carte 7466

16 07-T-03. POLYNÉSIE FRANÇAISE. Îles de la Société. Îles Sous Le Vent. Bora Bora. — Balisage. (MRCC Papeete, Avurnav Local 09-1149)

Référence : Avis 09 45-T-03. Remplacé.

La navigation est déconseillée à moins de 70 mètres de la balise cardinale Ouest (LDF LC 69210) qui se situe à la position suivante (WGS 84) : 16 29,83 S — 151 42,57 W.

Voir carte 7466

2017

17 12-T-02. POLYNÉSIE FRANÇAISE. Île de Tahiti (côte Est). Hitiaa. — Balisage. (GEOPOLYNESIE)

Dans la Passe de la Boudeuse, à l'Est de Hitiaa, la balise tribord verte, à la position 17 36,08 S — 149 17,92 W (WGS 84), n'a plus son voyant.

Voir carte 6956

17 16-T-02. POLYNÉSIE FRANÇAISE. Îles du Vent. Île de Moorea. — Travaux. (JRCC Tahiti, avinav 17-11 du 04/04/17)

Dans l'île de Moorea, partie Est de la baie de Cook, l'accès à la partie Sud du débarcadère situé à la position 17 29,32 S — 149 49,11 E (WGS 84) est interdit ainsi que son approche à moins de 3 m en raison d'obstacles représentant un danger à la navigation.

Voir carte 6657

17 17-T-03. POLYNÉSIE FRANÇAISE. Île de Tahiti. Accès Port Phaeton. — Ferme aquacole. (JRCC Tahiti, Avinav 17-13 du 14/04/17)

1 - Au Sud de la Pointe Teauaa, une ferme aquacole se situe à la position 17 44,907 S - 149 19,965 W (WGS 84).

2 - Absence de signalisation nocturne.

3 - Les navigateurs sont invités à la plus grande prudence lors de la navigation de nuit comme de jour.

Voir carte 6717

17 25-T-03. POLYNÉSIE FRANÇAISE. Îles Sous Le Vent. NW Île de Raiatea. Pointe Farepoe. — Epave. (JRCC Tahiti, Avinav local 17-1086)

1 - L'épave d'un voilier à demi-immérgé est signalée à la position 16 44,18 S - 151 29,22 W (WGS 84). Cette épave est marquée par une bouée.

2 - Les navigateurs sont invités à la plus grande prudence lors de leur navigation de jour comme de nuit.

Voir cartes 6280, 6282

17 40-T-03. POLYNÉSIE FRANÇAISE. Îles de la Société. Bora-Bora. Pointe Raititi. — Ferme perlière. (GEOPOLYNESIE)

1 - Dans le Sud de l'île de Bora-bora, à la Pointe Raititi, une ferme perlière est signalée à la position 16 31,978 S — 151 44,867 W (WGS 84).

2 - Cette ferme est marquée par des bouées sphériques et ne possède pas de marquage de nuit.

Voir carte 7466

2018

18 17-T-05. POLYNÉSIE FRANÇAISE. Archipel des Australes. Île de Rapa. Baie d'Ha'urei. — Balisage. (MRCC Nouméa, Avinav locaux 18-1008 et 18-1009)

Référence : Avis 11 05-T-12. Remplacé.

En baie d'Ha'urei, les deux balises passives latérales bâbord, localisées aux positions (WGS 84) ci-après, ont disparu :

27 36,759 S — 144 18,452 W ;

27 36,720 S — 144 18,800 W.

Voir carte 4232

18 34-T-01. OCEAN PACIFIQUE NORD. OCEAN PACIFIQUE SUD. — Bouée océanographique. (Taunton, 18-3849 (T))

Référence : Avis 16 21-T-25. Remplacé.

1 - La NOAA (National Oceanic and Atmospheric Administration) entretient dans l'Océan Pacifique un ensemble de bouées du système ATLAS (Autonomous Temperature Line Acquisition System).

2 - Ces bouées grises, de 2 m de diamètre et avec des réflecteurs radar, sont mouillées aux positions suivantes (WGS 84) :

8 01,7 N — 94 58,3 W ;	5 00,5 N — 154 57,9 W ;
4 58,4 N — 95 00,8 W ;	1 59,2 N — 154 58,4 W ;
1 56,1 N — 95 19,3 W ;	0 00,4 N — 154 56,4 W ;
0 13,1 N — 95 26,6 W ;	1 58,4 S — 155 01,4 W ;
1 58,8 S — 95 11,9 W ;	4 59,3 S — 154 58,7 W ;
4 57,8 S — 94 59,3 W ;	8 15,7 S — 155 03,4 W ;
8 00,0 S — 95 15,1 W ;	7 59,7 N — 170 05,6 W ;
8 05,2 N — 110 05,1 W ;	5 00,1 N — 170 00,7 W ;
5 00,1 N — 110 03,5 W ;	2 01,7 N — 170 00,6 W ;
2 00,9 N — 110 02,9 W ;	0 02,1 S — 170 01,4 W ;
0 01,9 N — 109 55,1 W ;	2 09,6 S — 170 01,9 W ;
2 00,3 S — 110 03,8 W ;	5 00,6 S — 170 00,7 W ;
4 58,4 S — 109 58,8 W ;	7 59,3 S — 170 01,7 W ;
7 57,5 S — 110 04,8 W ;	7 59,9 N — 179 53,3 W ;
8 01,4 N — 125 00,7 W ;	5 00,6 N — 179 53,9 W ;
5 04,2 N — 124 57,2 W ;	2 01,6 N — 179 50,2 W ;
1 57,6 N — 125 04,4 W ;	0 02,4 N — 179 57,1 W ;
0 10,9 S — 124 30,4 W ;	1 59,5 S — 179 52,6 W ;
2 05,8 S — 124 57,1 W ;	4 56,0 S — 179 52,4 W ;
4 59,4 S — 124 57,4 W ;	8 00,6 S — 179 56,5 E ;
7 58,8 S — 124 59,0 W ;	8 03,5 N — 165 08,2 E ;
8 57,5 N — 140 09,8 W ;	5 03,0 N — 164 52,0 E ;
5 01,3 N — 139 59,8 W ;	0 02,1 N — 165 03,9 E ;
1 58,2 N — 140 02,0 W ;	1 59,9 S — 164 58,6 E ;
0 02,0 N — 139 56,3 W ;	5 01,0 S — 165 10,0 E ;
2 02,6 S — 140 01,6 W ;	8 02,2 S — 164 46,4 E ;
5 00,2 S — 139 55,1 W ;	7 59,4 N — 170 02,2 W ;
7 57,8 N — 155 00,2 W ;	2 00,0 N — 165 08,4 E.

3 - Il est demandé aux navires de passer à plus de 5 M de ces bouées.

Voir cartes 6607, 6671, 6817, 6880, 6964, 7021, 7023, 7166, 7246, 7271, 7368, 7751, GB4506, GB4615, GB4617, GB4618, GB4619, GB4802, GB4811

18 41-T-04. POLYNÉSIE FRANÇAISE. Îles Sous Le Vent. Bora Bora. — Epave. (JRCC Tahiti, avinav 18-07 du 22/08/18)

1 - Dans le NW du motu Toopua, un voilier a coulé à la position 16 30,77 S — 151 46,15 W (WGS84).

2 - Les navigateurs sont invités à la plus grande prudence lors de la navigation de jour comme de nuit.

Voir carte 7466

18 44-T-05. POLYNÉSIE FRANÇAISE. Archipel des Tuamotu. Atoll de Rangiroa. Passe de Tiputa. — Balisage. Feu. (PF, Station pilotage)

1 - Dans la passe de Tiputa, la balise latérale tribord lumineuse (LC 55580) à la position 14 58,68 S — 147 37,94 W (WGS 84) est signalée disparue.

2 - Les navigateurs sont invités à la plus grande prudence lors de la navigation de jour et de nuit dans cette zone où les courants peuvent être forts.

Voir carte 7373

18 48-T-02. POLYNÉSIE FRANÇAISE. Îles du Vent. Mooréa. — Dispositif de concentration de poissons. (JRCC Tahiti, avinav local 18-1096)

1 - Dans le NE de Mooréa, le dispositif de concentration de poissons situé à la position 17 22,5 S - 149 46,0 W (WGS 84) est signalé disparu.

2 - Les navigateurs sont invités à la plus grande prudence lors de la navigation de jour comme de nuit.

Voir carte 6658

18 48-T-04. POLYNÉSIE FRANÇAISE. Atoll de Rangiroa. — Dispositif de concentration de poissons. (JRCC Tahiti, avinav local 18-1093)

1 - Dans l'ENE de la passe de Tiputa, le dispositif de concentration de poissons situé à la position 14 57,05 S - 147 32,00 W (WGS 84) est signalé disparu.

2 - Les navigateurs sont invités à la plus grande prudence lors de la navigation de jour comme de nuit.

Voir carte 7373

2019

19 39-T-02. POLYNÉSIE FRANÇAISE. Archipel de la Société. Île de Mooréa. — Balisage.

(GEOPOLYNESIE, courriel du 27/07/19)

En baie d'Opunohu, la bouée sphérique jaune "PGEM" à la position 17 29,3 S — 149 51,0 W (WGS 84), est signalée disparue.

Voir carte 6657

19 50-T-03. OCEAN PACIFIQUE. — Bouée océanographique. (Taunton, 19-6384 (T))

Référence : Avis 18 50-T-03. Remplacé.

1. La NOAA (National Oceanic and Atmospheric Administration) entretient dans l'Océan Pacifique un ensemble de bouées du système ATLAS (Autonomous Temperature Line Acquisition System).

2. Ces bouées grises, de 2 m de diamètre et avec des réflecteurs radar, sont mouillées aux positions suivantes (WGS 84) :

8 01,7 N — 94 58,30 W	5 00,5 N — 154 57,9 W
5 03,6 N — 94 57,30 W	1 59,2 N — 154 58,4 W
1 56,7 N — 95 28,20 W	0 00,4 N — 154 56,4 W
0 04,3 N — 95 34,20 W	1 58,4 S — 155 01,4 W
1 58,8 S — 95 11,90 W	4 59,3 S — 154 58,7 W
4 57,8 S — 94 59,30 W	8 15,7 S — 155 03,4 W
8 00,0 S — 95 15,10 W	7 59,7 N — 170 05,6 W
8 02,2 N — 110 10,3 W	5 00,1 N — 170 00,7 W
5 00,1 N — 110 03,5 W	2 01,7 N — 170 00,6 W
2 00,9 N — 110 02,9 W	0 02,1 S — 170 01,4 W
0 01,9 N — 109 55,1 W	2 09,6 S — 170 01,9 W
1 58,3 S — 109 57,0 W	5 00,6 S — 170 00,7 W
4 58,4 S — 109 58,8 W	7 23,9 S — 168 24,3 W
7 57,5 S — 110 04,8 W	7 59,9 N — 179 53,3 W
8 01,4 N — 125 00,7 W	5 00,6 N — 179 53,9 W
5 04,2 N — 124 57,2 W	2 01,6 N — 179 50,2 W
1 57,6 N — 125 04,4 W	0 02,4 N — 179 57,1 W
0 10,9 S — 124 23,1 W	1 59,5 S — 179 52,6 W
2 06,0 S — 124 52,0 W	4 59,4 S — 179 43,6 W
4 59,4 S — 124 57,4 W	8 00,6 S — 179 56,5 E
7 58,8 S — 124 59,0 W	8 03,5 N — 165 08,2 E
9 00,1 N — 140 14,9 W	5 04,8 N — 165 00,4 E
5 01,3 N — 139 59,8 W	0 04,1 N — 165 09,7 E
1 58,2 N — 140 02,0 W	2 00,0 S — 165 00,0 E
0 02,0 N — 139 56,3 W	5 01,0 S — 165 10,0 E
2 02,6 S — 140 01,6 W	2 02,0 N — 164 59,7 E
5 00,2 S — 139 55,1 W	7 57,8 N — 155 00,2 W

3. Il est demandé aux navires de passer à plus de 5 M de ces bouées.

Voir cartes 6607, 6671, 6817, 6880, 6964, 7021, 7023, 7166, 7271, 7368, GB4506, GB4615, GB4617, GB4618, GB4619, GB4802, GB4811

2020

20 12-T-12. POLYNÉSIE FRANÇAISE. Archipel de la Société. Îles du Vent. Île de Moorea. Baie de Vaiare. — Balisage. (JRCC Tahiti, avurnav local 20-1013)

1. Dans l'île de Moorea, dans la baie de Vaiare, l'espar noir et blanc localisé à la position 17 31,349 S — 149 46,697 W (WGS84) a disparu.

2. Les navigateurs sont invités à la plus grande prudence lors de la navigation de jour comme de nuit.

Voir carte 6658

20 12-T-13. POLYNÉSIE FRANÇAISE. Archipel des Tuamotu. Atoll de Hao. — Obstructions. (JRCC Tahiti, Avinav 20-08 et avinav 20-09)

1. Une ligne perlière abandonnée entre deux eaux d'une longueur d'environ 70 mètres est signalée entre les positions :

18 06,72 S — 140 54,48 W et 18 06,69 S — 140 54,49 W.

2. Une ligne perlière abandonnée entre deux eaux d'une longueur d'environ 150 mètres est signalée entre les positions :

18 05,93 S — 140 55,85 W et 18 05,99 S — 140 55,87 W.

Cette ligne perlière se trouve dans une zone réservée au mouillage des navires.

3. Les navigateurs sont invités à la plus grande prudence lors de la navigation de jour et de nuit.

(WGS 84)

Voir carte 7281

20 12-T-14. POLYNÉSIE FRANÇAISE. Archipel des Tuamotu. Atoll de Anaa. — Coffre d'amarrage. (JRCC Tahiti, avinav local 20-1003)

1. Le coffre d'amarrage situé au NW du village tukuhora en position initiale 17 20,23 S — 145 31,48 W (WGS 84) a disparu.

2. Les navigateurs sont invités à la plus grande prudence lors de la navigation de jour comme de nuit.

Voir carte 7261

20 43-T-15. POLYNÉSIE FRANÇAISE. Archipel de la Société. Îles du Vent. Île de Tahiti. Lagon de Punaauia. — Obstruction. (JRCC Tahiti, avinav local 20-1080)

1. Dans le lagon de Punaauia, une canalisation de diamètre 100 mm et d'une longueur d'environ 130 m est signalée entre les positions suivantes :

17 34,52 S — 149 37,17 W et 17 34,53 S — 149 37,09 W (WGS84).

2. La moitié Est est ancrée sur le fond; la moitié Ouest se situe entre deux eaux, remontant à une profondeur de 2 m.

3. Les navigateurs sont invités à la plus grande prudence lors de la navigation de jour et de nuit.

Voir carte 7460

20 46-T-07. POLYNÉSIE FRANÇAISE. Archipel de la Société. Îles sous le Vent. Île de Huahine. — **Balisage.** Feu. (JRCC Tahiti, avinav local 20-1123)

1. Sur la côte Ouest de Huahine Iti, à l'Ouest de Haapu, la balise latérale bâbord lumineuse (LC 66440) située à la position 16 47,63 S — 151 01,32 W (WGS 84), est signalée disparue.

2. Les navigateurs sont invités à la plus grande prudence lors de la navigation de jour comme de nuit.

Voir carte 6434

20 46-T-08. POLYNÉSIE FRANÇAISE. Archipel des Tuamotu. Atoll de Makemo. — Balisage. (JRCC Tahiti, avinav 17-18)

1. Dans la passe Tapuhiria, la balise passive noir et blanc située à la position 16 27,03 S — 143 57,83 W (WGS 84), est signalée disparue.

2. Les navigateurs sont invités à la plus grande prudence lors de la navigation de jour comme de nuit.

Voir carte 7453

20 46-T-09. POLYNÉSIE FRANÇAISE. Archipel des Tuamotu. Atoll de Makemo. — Balisage. (JRCC Tahiti, avinav 17-19)

1. Dans la passe Tapuhiria, la balise latérale bâbord passive située à la position 16 26,86 S — 143 57,31 W (WGS84), est détruite.

2. Les navigateurs sont invités à la plus grande prudence lors de la navigation de jour comme de nuit.

Voir carte 7453

20 47-T-16. POLYNÉSIE FRANÇAISE. Archipel de la Société. Île de Tahiti. — Balisage. (JRCC Tahiti, avinav 20-12)

1. Sur la côte Sud de Tahiti, au Nord du récif Toaroa, la balise Cardinale Est passive située à la position 17 46,61 S — 149 26,25 W (WGS 84), est signalée détruite.

2. Les navigateurs sont invités à la plus grande prudence lors de la navigation de jour comme de nuit.

Voir carte 6828

20 52-T-19. POLYNÉSIE FRANÇAISE. Archipel des Tuamotu. Atoll de Kauehi. — Balisage. (FAN, RPC Maroa, courriel du 14 décembre 2020)

1. A l'Ouest du village Tearavero, la balise latérale bâbord (LC 59260), localisée à la position 15 49,48 S — 145 07,01 W (WGS 84), est signalée détruite.

2. Les navigateurs sont invités à la plus grande prudence lors de la navigation de jour comme de nuit.

Voir carte 7329

Voir livre des feux LC

2021

21 18-T-12. POLYNÉSIE FRANÇAISE. Archipel des Tuamotu. Atoll de Kauehi. — Balisage. (GEOPOLYNESIE, courriel du 25 avril 2021)

1. Les deux espars blanc et noir qui marquent l'accès au débarcadère de Tearavero, sont détruits.

- Pour celui qui est à la position 15 49,477 S — 145 06,856 W, il ne reste que le socle de béton, immergé.

- Pour celui qui est à la position 15 49,462 S — 145 06,754 W, il ne reste que le socle de béton, découvrant.

2. Les navigateurs sont priés de naviguer avec prudence aux abords de ces positions.

(WGS 84)

Voir carte 7329

21 37-T-30. POLYNÉSIE FRANÇAISE. Côte SW de Tahiti. Passe Otiaroa. — Balisage. (GEOPOLYNESIE, courriel du 08 août 2021)

1. La balise latérale tribord passive en 17 46,30 S — 149 23,87 W est manquante.

2. La balise latérale tribord passive en 17 46,27 S — 149 23,75 W est manquante.

(WGS 84)

Voir cartes 6525, 6828

21 40-T-11. POLYNÉSIE FRANÇAISE. Côte Est de l'île de Tahiti. Passe Utofai. — Balisage. (JRCC Tahiti, Avinav 21-13)

1- Le voyant de la balise latérale bâbord passive, localisée à la position 17 39,69 S — 149 18,45 W (WGS 84) et marquant un pâté de corail à l'Ouest du banc Atavahine, est manquant.

2- Les navigateurs sont invités à la plus grande prudence lors de la navigation de jour comme de nuit.

Voir carte 6956

21 40-T-12. POLYNÉSIE FRANÇAISE. Île de Tahiti. Tairapu Ouest. Pointe Riri. — Balisage. (JRCC Tahiti, Avinav 21-17)

1 - La balise bâbord passive, localisée à la position 17 46,87 S — 149 18,64 W (WGS 84), est manquante.

2 - Les navigateurs sont invités à la plus grande prudence lors de la navigation de jour comme de nuit.

Voir cartes 6525, 6717

21 40-T-13. POLYNÉSIE FRANÇAISE. Archipel des Gambier. Île de Mangareva. — Balisage. (JRCC Tahiti, Avinav 21-16)

1 - Dans l'île de Mangareva, à l'Est de la pointe Teonekura, le voyant de la balise latérale bâbord passive, localisée à la position 23 07,798 S — 134 57,312 W (WGS 84) et marquant le seuil d'Aukena, est manquant.

2 - Les navigateurs sont invités à la plus grande prudence lors de la navigation de jour comme de nuit.
Voir cartes 6418, 6463, 6464

21 43-T-12. POLYNÉSIE FRANÇAISE. Archipel de la Société. Île de Tahiti. Presqu'île de Taiarapu. Passe Havae. — Balisage. (PHB Tahiti, courriel du 12 octobre 2021 et JRCC Tahiti, avinav 21-43)

Référence : Avis 21 42-T-30. Remplacé.

1. Au niveau de la passe Havae, au Sud-Est de la pointe Faremahora, l'amer passif blanc et noir localisé à la position 17 51,81 S — 149 14,82 W (WGS 84) est détruit. Il représente un danger pour la navigation.
 2. Une bouée provisoire blanc et noir a été mise en place en attendant la reconstruction de cet amer.
 3. Les navigateurs sont invités à la plus grande prudence lors de la navigation de jour comme de nuit.
- Voir cartes 6525, 7305

21 43-T-13. POLYNÉSIE FRANÇAISE. Île de Tahiti. Bassin de Papeuriri. — Balisage. (JRCC Tahiti, Avinav 21-50)

Référence : Avis 20 25-T-21. Remplacé.

1. Au niveau du bassin de Papeuriri, au NW de l'îlot Puuru, la balise latérale tribord passive localisée à la position 17 46,278 S — 149 23,937 W (WGS 84) est détruite.
 2. L'absence de cette balise, marquant la pointe du récif, représente un danger pour la navigation.
 3. Les navigateurs sont invités à la plus grande prudence lors de la navigation de jour comme de nuit.
- Voir cartes 6525, 6828

2022

22 03-T-09. POLYNÉSIE FRANÇAISE. Archipel de la Société. Atoll de Bora-Bora. — Balisage. Feu. (PF, PHB, lettre 2230 DEQ/MAR/PHB du 21/10/21)

Référence : Avis 20 46-T-06. Remplacé.

1. Au NE de la pointe Teahuatea du motu Toopua, la balise latérale tribord lumineuse (L2 65000) située à la position 16 30,276 S — 151 45,745 W (WGS 84) et signalée absente en 2020, a été remplacée provisoirement par une bouée de marquage en attendant sa reconstruction.
 2. Le feu de cette bouée est à portée réduite.
 3. Les navigateurs sont invités à la plus grande prudence lors de la navigation de jour comme de nuit.
- Voir carte 7466
Voir livre des feux L2

22 10-T-08. POLYNÉSIE FRANÇAISE. Archipel de la Société. Île de Raiatea. — Balisage. (JRCC Tahiti, avinav 22-01 du 25 janvier 2022)

1. Aux abords de la passe Punaeroa, l'espar à la position 16 52,927 S — 151 28,485 W (WGS 84) et marquant un récif corallien au SW de l'île Nuutere, est signalé manquant.
 2. Les navigateurs sont invités à la plus grande prudence lors de la navigation de jour comme de nuit.
- Voir carte 6284

22 13-T-12. POLYNÉSIE FRANÇAISE. Îles Sous Le Vent. Bora Bora. — Balisage. (JRCC Tahiti, avinav 22-15 du 14 mars 2022)

Référence : Avis 2203-T-08. Remplacé.

- Aux abords de la passe Teavanui, la balise passive latérale tribord située à la position 16 29,98 S — 151 46,17 W (WGS 84) et marquant la partie Nord du banc Teaire, est manquante.
- Voir carte 7466

22 13-T-13. POLYNÉSIE FRANÇAISE. Archipel des Tuamotu. Atoll de Toau. — Balisage. (JRCC Tahiti, avinav 22-13 du 14 mars 2022)

Entre la passe Otugi et le mouillage Nord, la balise passive WB qui est à la position 15 53,377 S — 145 55,825 W (WGS 84) et qui marque le récif corallien, est manquante.

Voir carte 7456

22 14-T-09. POLYNÉSIE FRANÇAISE. Archipel de la Société. Île de Bora Bora. — Balisage. (JRCC Tahiti, avinav 22-19)

1. À l'Est de la pointe Taihi, le voyant de la balise cardinale Sud active (L2 65420) localisée à la position 16 27,89 S — 151 44,02 W (WGS 84), est manquant.

2. Les navigateurs sont invités à la plus grande prudence lors de la navigation de jour comme de nuit.

Voir carte 7466

22 14-T-10. POLYNÉSIE FRANÇAISE. Archipel des Tuamotu. Atoll de Rangiroa. Passe Tiputa. — Balisage. (JRCC Tahiti, avinav local 22-1015)

1. Au SSW de la passe Tiputa, le voyant de la bouée cardinale Sud (L2 52540) localisée à la position 14 58,96 S — 147 38,09 W (WGS 84), est manquant.

2. Les navigateurs sont invités à la plus grande prudence lors de la navigation de jour comme de nuit.

Voir carte 7373

22 15-T-18. POLYNÉSIE FRANÇAISE. Archipel de la Société. Côte SW de Tahiti. Port de Pahiarepo. — Balisage. Feu. (JRCC Tahiti, avinav local 22-1016)

1. Pour la commune de Paea, dans le chenal d'accès au port de Pahiarepo, la balise latérale tribord lumineuse (L2 60340) à la position 17 44,48 S — 149 34,91 W (WGS 84) est détruite.

2. Les navigateurs sont invités à la plus grande prudence lors de la navigation de jour comme de nuit.

Voir cartes 6740, 6828

22 15-T-19. POLYNÉSIE FRANÇAISE. Archipel de la Société. Côte SW de Tahiti. Port de Pahiarepo. — Balisage. Feu. (JRCC Tahiti, avinav local 22-1017)

1. Pour la commune de Paea, dans le chenal d'accès au port de Pahiarepo, la balise latérale babord lumineuse (L2 60360) à la position 17 44,36 S — 149 34,93 W (WGS 84) est détruite. Son socle est visible.

2. Les navigateurs sont invités à la plus grande prudence lors de la navigation de jour comme de nuit.

Voir cartes 6740, 6828

22 15-T-20. POLYNÉSIE FRANÇAISE. Archipel des Tuamotu. Atoll de Ahe. Passe Tiareroa. — Balisage. (JRCC Tahiti, avinav local 22-1026)

1. Aux abords de la passe Tiareroa, l'espar blanc et noir qui marque un récif corallien dans le SE de la passe, et situé à la position 14 27,78 S — 146 21,30 W, est détruit.

2. Les navigateurs sont invités à la plus grande prudence lors de la navigation de jour comme de nuit.

Voir carte 7314

22 23-T-34. POLYNÉSIE FRANÇAISE. Archipel de la Société. Îles du Vent. Île de Mooréa. Baie de Cook. — Alignement. Amer. (JRCC Tahiti, avinav 21-08 et avinav 21-09)

Dans la baie de Cook, les deux balises situées à la position moyenne 17 29,62 S — 149 49,56 W et formant l'alignement au 260,6° qui sert de traversier pour le mouillage «MO 3», sont cachées par la végétation.

Voir carte 6657

22 50-P-11. POLYNÉSIE FRANÇAISE. Bora-Bora. — Zone de mouillage interdit. (Courriel DPAM du 29/11/2022. Arrêté 2444CM du 23/11/2022)

La nouvelle zone de mouillage interdit « J » a été créée pour la protection des câbles et émissaires dans le lagon de Bora-Bora. Elle est délimitée par les points suivants (WGS 84) :

16 28,027 S — 151 44,702 W

16 27,825 S — 151 44,636 W

16 27,721 S — 151 44,275 W

16 27,523 S — 151 44,140 W

16 27,206 S — 151 43,812 W

16 27,360 S — 151 43,655 W

16 27,910 S — 151 44,163 W

La zone de mouillage interdit « A » a été modifiée. Elle est délimitée par les points suivants (WGS 84) :

16 30,019 S — 151 45,157 W

16 30,065 S — 151 45,307 W

16 30,214 S — 151 45,517 W

16 30,602 S — 151 45,746 W

16 30,597 S — 151 45,896 W

16 30,393 S — 151 46,153 W

16 30,229 S — 151 46,174 W

16 30,032 S — 151 45,854 W

16 29,733 S — 151 46,900 W

16 29,350 S — 151 46,833 W

16 29,858 S — 151 45,624 W

Voir carte 7466

22 50-P-12. POLYNÉSIE FRANÇAISE. Huahine. Port Bourayne. — Épave dangereuse. (Courriel Geopolynesie du 05/12/2022)

L'épave d'un voilier long d'environ 10 m encombre l'angle Sud de la zone de mouillage « TI » de Port Bourayne en 16 46,566 S — 151 01,252 W (WGS 84).

Il est conseillé de contacter les autorités locales pour obtenir de plus amples informations.

Voir carte 6434

2023

23 33-T-04. POLYNÉSIE FRANÇAISE. Archipel de la Société. Île de Raiatea. Passe Naonao. — Alignement. (Shom)

L'alignement à 324° (le col sur le côté Est de la crête Aahinui par le piton à l'extrémité SW de l'île Haio) n'est pas visible actuellement. Le piton (16 54,412 S — 151 25,523 W) est masqué par la végétation.

Voir carte 6284

23 37-P-06. POLYNÉSIE FRANÇAISE. Île de Tahiti. Presqu'île de Tairapu. Bassin de Tapuaeraha. — Ferme aquacole. (GEOPOLYNESIE)

Référence : Avis 16 49-T-04. Remplacé.

1. Dans le bassin de Tapuaeraha, au SW de la Pointe Pautu, une ferme aquacole de forme circulaire avec un diamètre de 50 m est signalée à la position (WGS84) 17 47,31 S — 149 18,64 W.

2. Les navigateurs sont invités à la plus grande prudence lors de la navigation de nuit comme de jour.

3. La carte sera mise à jour ultérieurement.

Voir carte 6717

23 37-P-07. POLYNÉSIE FRANÇAISE. Île de Tahiti. Port Phaeton. — Balisage. Mouillage. (GEOPOLYNESIE)

Référence : Avis 17 19-T-02. Remplacé.

1. Dans le bassin de Tohautu, 7 petites bouées sont signalées aux positions suivantes (WGS84) :

17 45,062 S — 149 19,819 W

17 45,049 S — 149 19,844 W

17 45,020 S — 149 19,895 W
17 44,997 S — 149 19,955 W
17 45,015 S — 149 19,924 W
17 45,066 S — 149 19,883 W
17 45,086 S — 149 19,847 W

2. Ces bouées ne possèdent pas de marque de nuit. Elles marquent des mouillages destinés à une ferme aquacole.

3. Les navigateurs sont invités à la plus grande prudence lors de la navigation de nuit comme de jour.

4. La carte sera mise à jour ultérieurement.

2024

24 06-P-19. POLYNÉSIE FRANÇAISE. Île de Tahaa. À l'WSW de l'Îlot Rauoro. — Bathymétrie. (Géopolynésie, courriel de M. Christian Friot du 04/01/2024 et AVURNAV LOCAL PAPEETE 1002/24)

1. Un levé récent a mis en évidence des profondeurs inférieures à celles portées sur la carte à l'WSW de l'Îlot Rauoro :

La sonde de 8,1 m à la position 16 34,53 S — 151 27,08 W, est remplacée par une sonde de 6,0 m à la position 16 34,52 S — 151 27,07 W.

Une sonde de 8,9 m, est signalée à la position 16 34,56 S — 151 27,17 W.

2. Il est conseillé aux navigateurs de naviguer avec prudence dans cette zone.

(WGS84 DATUM)

Voir carte 6283

24 16-P-10. POLYNÉSIE FRANÇAISE. Archipel de la Société. Île de Huahine. — Balisage. (PHB de Tahiti, proposition d'avurnav n°009/2024/PHB et n°011/2024/PHB du 04 avril 2024)

1. Une bouée passive a été mise en place en remplacement de la balise bâbord à la position 16 46,521 S — 151 02,501 W.

2. Une bouée passive blanche et noire a été mise en place en remplacement de la balise amir à la position 16 46,298 S — 150 57,155 W.

3. Une bouée passive blanche et noire a été mise en place en remplacement de la balise amir à la position 16 47,796 S — 150 57,946 W.

(Toutes positions en WGS84)

24 33-T-07. POLYNÉSIE FRANÇAISE. Côte Sud de Tahiti. Au Nord de la Passe Puotoe. — Balisage. (Avurnav local 24-1060 et PHB de Papeete, courriel de M. Franck Ferrand du 30/07/2024)

1. La balise cardinale Sud à la position 17 51,99 S — 149 13,98 W a disparue.

2. Dans l'attente de sa reconstruction, la balise est remplacée provisoirement par une bouée de couleur jaune.

Voir carte 7305

2025

25 06-P-06. POLYNÉSIE FRANÇAISE. Archipel de la Société. Côte Est de l'Île de Tahiti. — Bathymétrie. (GEOPOLYNESIE)

Référence : Avis 20 52-P-18. Remplacé.

Sur la côte Est de l'île de Tahiti, dans la passe Faatautia, au niveau de l'Îlot Teruaea une sonde plus courte est signalée :

2,5 m : 17 38,414 S — 149 18,357 W

(WGS 84)

Voir carte 6956

+++++

La sécurité nautique est l'affaire de tous. Pour la sécurité de chaque usager de la mer, les navigateurs sont invités à signaler au JRCC TAHITI leurs observations nautiques.

Tél: 00 689 40 54 16 16 – Fax: 00 689 40 42 39 15

INMARSAT C: 582 422 799 192

Email: contact@jrcc.pf